

REPUBLIQUE FRANCAISE

Budget Commune

Numéro SIRET : 21260006800010

POSTE COMPTABLE : CREST

M14

COMPTE ADMINISTRATIF
voté par nature

BUDGET Budget Commune

ANNEE 2023

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le

Berger
Levrault

ID : 026-212600068-20240408-2024_09A-DE

SOMMAIRE

Pages	
	I - Informations générales
	A - Informations statistiques, fiscales et financières
	B - Modalités de vote du budget
	II - Présentation générale du budget
	A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser
	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
	B1 - Balance générale du budget - Dépenses
	B2 - Balance générale du budget - Recettes
	III - Vote du budget
	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
A - Eléments du bilan		X
A1 - Présentation croisée par fonction		X
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement		X
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement		X
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette		X
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		X
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année		X
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes		X
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
A4 - Etat des provisions		X
A5 - Etalement des provisions		X
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		X
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		X
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement		X
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement		X
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement		X
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement		X
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement		X
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement		X
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	X	
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	X	
A8 - Etat des charges transférées		X
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées		X
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties		X
A10.3 - Opérations liées aux cessions		X
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées		X
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties		X
A11 - Etat des travaux en régie		X
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale		X
B - Engagements hors bilan		X

SOMMAIRE

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		X
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
B1.6 - Etat des engagements reçus		X
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions		X
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations		X
C1.1 - Etat du personnel		X
C1.2 - Actions de formation des élus		X
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes		X
C3.6 - Identification des flux croisés		X
C4 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain		X
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures		X
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes		X
D2 - Arrêté et signatures		X

 Budget Commune CA 2023	COMPTE ADMINISTRATIF
--	---------------------------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	2 585
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 in fine)	39
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : Communauté de Communes du Val de Drôme	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyenne nationale du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
1 509 100,00	2 168 991,00	582,44	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	528,00	
2	Produits des impositions directes/population	263,00	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	504,00	
4	Dépenses d'équipement brut/population	355,00	
5	Encours de dette/population	434,00	
6	DGF/population	88,00	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,5300	
8	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0,9700	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,4700	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,6400	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le



ID : 026-212600068-20240408-2024_09A-DE



I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	B

POUR MEMOIRE

- I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau de l'article pour la section de fonctionnement,
 - au niveau de l'article pour la section d'investissement,
 - sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3,
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le



ID : 026-212600068-20240408-2024_09A-DE



II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 483 459,92	G	1 793 844,06
	Section d'investissement	B	454 862,06	H	742 005,13
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C		I	362 948,98
	Report en section d'investissement (001)	D	332 857,35	J	
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	2 271 179,33	= G+H+I+J	2 898 798,17
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E		K	
	Section d'investissement	F	247 332,93	L	17 245,40
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	247 332,93	= K+L	17 245,40
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	1 483 459,92	= G+I+K	2 156 793,04
	Section d'investissement	= B+D+F	1 035 052,34	= H+J+L	759 250,53
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	2 518 512,26	= G+H+I+J+K+L	2 916 043,57

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	K
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	17 245,40
13	Subventions d'investissement reçues		17 245,40
21	Immobilisations corporelles	17 738,70	
23	Immobilisations en cours	229 594,23	

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le



ID : 026-212600068-20240408-2024_09A-DE

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	545 344,12	465 620,60	3 434,61		76 288,91
012	Charges de personnel et frais assimilé	790 109,27	765 630,58			24 478,69
014	Atténuations de produits	13 234,00	12 802,00			432,00
65	Autres charges de gestion courante	259 953,00	209 561,78			50 391,22
Total des dépenses de gestion courante		1 608 640,39	1 453 614,96	3 434,61	0,00	151 590,82
66	Charges financières	12 949,93	12 949,93			
67	Charges exceptionnelles	3 130,00	1 055,00			2 075,00
68 (1)	Dotations provisions semi-budgétaires	4 000,00				4 000,00
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles de fonct.		1 628 720,32	1 467 619,89	3 434,61	0,00	157 665,82
023 (2)	Virement à la section d'investissement	311 251,63				
042 (2)	Opé. d'ordre transfert entre sections (2)	12 405,42	12 405,42			
043 (2)	Opé. d'ordre intérieur de la sect. fonct					
Total des dépenses d'ordre de fonct.		323 657,05	12 405,42	0,00	0,00	311 251,63
TOTAL		1 952 377,37	1 480 025,31	3 434,61	0,00	468 917,45
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	17 525,39	19 186,21			-1 660,82
70	Produits des services, domaine et vent	75 405,00	128 048,91			-52 643,91
	Impôts et taxes	1 148 353,00	1 203 508,50			-55 155,50
74	Dotations, subventions et participations	314 270,00	410 424,00			-96 154,00
75	Autres produits de gestion courante	15 600,00	13 462,52			2 137,48
Total des recettes de gestion courante		1 571 153,39	1 774 630,14	0,00	0,00	-203 476,75
76	Produits financiers	25,00	40,45			-15,45
77	Produits exceptionnels	18 250,00	19 173,47			-923,47
78 (1)	Reprises provisions semi-budgétaires					
Total des recettes réelles de fonct.		1 589 428,39	1 793 844,06	0,00	0,00	-204 415,67
042 (2)	Opé. ordre transfert entre sections (2)					
043 (2)	Opé. ordre intérieur de la sect. fonct.(2)					
Total des recettes d'ordre de fonct.		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 589 428,39	1 793 844,06	0,00	0,00	-204 415,67
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		(3) 362 948,98				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le



ID : 026-212600068-20240408-2024_09A-DE

II - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)	25 000,00	8 640,00		16 360,00
204	Subventions d'équipement versées	31 947,12	31 873,98		73,14
21	Immobilisations corporelles	273 334,34	146 175,74	17 738,70	109 419,90
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours	235 881,33	13 993,82	229 594,23	-7 706,72
	Total des opérations d'équipement				
	Total des dépenses d'équipement	566 162,79	200 683,54	247 332,93	118 146,32
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement reçues	24 275,50	24 275,50		
16	Emprunts et dettes assimilés	122 845,28	122 845,28		
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
26	Participations et créances ratt. à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
	Total des dépenses financières	147 120,78	147 120,78	0,00	0,00
	Total des opé. pour le compte de tiers				
	Total des dépenses réelles d'invest.	713 283,57	347 804,32	247 332,93	118 146,32
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections				
041	Opérations patrimoniales	112 057,74	107 057,74		5 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'invest.	112 057,74	107 057,74	0,00	5 000,00
	TOTAL	825 341,31	454 862,06	247 332,93	123 146,32
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	332 857,35			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement reçues (sf 138)	522 483,87	391 527,52	17 245,40	113 710,95
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)				
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	Total des recettes d'équipement	522 483,87	391 527,52	17 245,40	113 710,95
10	Dotations, fonds divers et réserves (sf 1068)	200 000,00	231 014,45		-31 014,45
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés				
138	Autres subv. d'investissement non transférables				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
26	Participations et créances ratt. à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisations				
	Total des recettes financières	200 000,00	231 014,45	0,00	-31 014,45
45...	Total des opé. pour le compte de tiers				
	Total des recettes réelles d'invest.	722 483,87	622 541,97	17 245,40	82 696,50
021	Virement de la section de fonctionnement	311 251,63			
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	12 405,42	78 584,37		-66 178,95
041	Opérations patrimoniales	112 057,74	40 878,79		71 178,95
	Total des recettes d'ordre d'invest.	435 714,79	119 463,16	0,00	316 251,63
	TOTAL	1 158 198,66	742 005,13	17 245,40	398 948,13
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	0,00			

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le



ID : 026-212600068-20240408-2024_09A-DE

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	469 055,21		469 055,21
012	Charges de personnel et frais assimilés	765 630,58		765 630,58
014	Atténuations de produits	12 802,00		12 802,00
60	Achats et variations de stocks (3)			
65	Autres charges de gestion courante	209 561,78		209 561,78
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières	12 949,93		12 949,93
67	Charges exceptionnelles	1 055,00		1 055,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires		12 405,42	12 405,42
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
Dépenses de fonctionnement - Total		1 471 054,50	12 405,42	1 483 459,92

Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues	24 275,50		24 275,50
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	122 845,28		122 845,28
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie) (8)			
Total des opérations d'équipement				
19	Différences sur réalisations d'immobilisations (5)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	8 640,00		8 640,00
204	Subventions d'équipement versées	31 873,98		31 873,98
21	Immobilisations corporelles (6)	146 175,74	107 057,74	253 233,48
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)	13 993,82		13 993,82
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
	Autres immobilisations financières			
23	Amortissements des immobilisations			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)			
39	Provisions pour dépréciation (5)			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation comptes de tiers (5)			
59	Provisions pour dépréciation comptes financiers (5)			
3...	Stocks			
Dépenses d'investissement - Total		347 804,32	107 057,74	454 862,06

Pour information				332 857,35
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé elle ou qu'il crée.
(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	19 186,21		19 186,21
60	Achats et variations des stocks (3)			
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	128 048,91		128 048,91
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes	1 203 508,50		1 203 508,50
74	Dotations, subventions et participations	410 424,00		410 424,00
75	Autres produits de gestion courante	13 462,52		13 462,52
76	Produits financiers	40,45		40,45
77	Produits exceptionnels	19 173,47		19 173,47
78	Reprises provisions semi-budgétaires			
79	Transferts de charges			
Recettes de fonctionnement - Total		1 793 844,06		1 793 844,06

Pour information				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				362 948,98

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	231 014,45		231 014,45
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés			
13	Subventions d'investissement reçues	391 527,52		391 527,52
15	Provisions pour risques et charges (4)			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie) (8)			
19	Différences sur réalisations d'immobilisations			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)		64 991,85	64 991,85
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles (6)		1 187,10	1 187,10
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)		40 878,79	40 878,79
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		12 405,42	12 405,42
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (4)			
39	Provisions pour dépréciation (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation comptes de tiers (4)			
59	Provisions pour dépréciation comptes financiers (4)			
3...	Stocks			
Recettes d'investissement - Total		622 541,97	119 463,16	742 005,13

Pour information				
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				0,00

Budget Commune

CA 2023

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le

ID : 026-212600068-20240408-2024_09A-DE



Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le



ID : 026-212600068-20240408-2024_09A-DE

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	545 344,12	465 620,60	3 434,61		76 288,91
60611	Eau et assainissement	600,00				600,00
60612	Energie - Electricité	120 000,00	107 853,90			12 146,10
60622	Carburants	12 000,00	10 523,20			1 476,80
60623	Alimentations	36 000,00	41 644,60			-5 644,60
60631	Fournitures d'entretien	8 000,00	6 790,33			1 209,67
60632	Fournitures de petit équipement	22 000,00	14 033,74			7 966,26
60633	Fournitures de voirie	3 500,00	2 847,57			652,43
60636	Vêtements de travail	5 000,00	3 804,21			1 195,79
6064	Fournitures administratives	4 000,00	2 500,25			1 499,75
37	Fournitures scolaires	6 731,00	3 651,96	2 547,61		531,43
6068	Autres matières et fournitures	1 500,00	1 203,71			296,29
6135	Locations mobilières	7 900,00	10 710,23			-2 810,23
61521	Terrains	10 000,00	8 484,00			1 516,00
615221	Bâtiments publics	13 602,00	13 179,20			422,80
615228	Autres bâtiments	5 000,00	5 488,39			-488,39
615231	Voiries	30 000,00				30 000,00
61551	Matériel roulant	7 000,00	11 312,31			-4 312,31
6156	Maintenance	25 000,00	28 720,77			-3 720,77
6161	Multirisques	52 920,00	58 599,04			-5 679,04
6168	Autres	1 500,00	754,80			745,20
617	Etudes et recherches	1 000,00				1 000,00
6182	Documentation générale et technique	3 500,00	1 768,90			1 731,10
6184	Versements à des organismes de form	10 000,00	6 308,00			3 692,00
6188	Autres frais divers	8 000,00	7 834,34			165,66
6225	Indemnités au comptable et aux régis	280,00				280,00
6226	Honoraires	40 000,00	29 954,04			10 045,96
6228	Divers	100,00				100,00
6231	Annonces et insertions	500,00	314,76			185,24
32	Fêtes et cérémonies	19 000,00	15 051,08	887,00		3 061,92
6233	Foires et expositions	6 500,00	5 420,85			1 079,15
6237	Publications	5 000,00	864,00			4 136,00
6251	Voyages et déplacements	1 000,00	736,52			263,48
6261	Frais d'affranchissement	5 200,00	4 690,23			509,77
6262	Frais de télécommunications	21 311,12	23 294,22			-1 983,10
627	Services bancaires et assimilés	500,00	77,77			422,23
6281	Concours divers (cotisations...)	4 700,00	985,96			3 714,04
6282	Frais gardiennage(église,forêts&bois c	17 000,00	15 339,56			1 660,44
6283	Frais de nettoyage des locaux	14 000,00	13 697,74			302,26
62876	Au GFP de rattachement	2 000,00				2 000,00
6288	Autres services extérieurs	1 200,00	474,64			725,36
63512	Taxes foncières	8 000,00	2 408,02			5 591,98
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	300,00	348,76			-48,76
637	Autres impôts,taxes&vers.assimilés (a	4 000,00	3 949,00			51,00
012	Charges de personnel et frais assim	790 109,27	765 630,58			24 478,69
6216	Personnel affecté par le GFP de ratta	8 000,00	9 962,21			-1 962,21
6218	Autres personnel extérieur	22 014,27	21 842,50			171,77
32	Cotisations versées au FNAL	508,00	467,01			40,99
6336	Cotisations au centre national et CNFP	8 800,00	8 939,77			-139,77
6338	Autres impôts,taxes&vers.assimilés sur	1 500,00				1 500,00
6411	Personnel titulaire	450 000,00	421 063,32			28 936,68
6413	Personnel non titulaire	73 000,00	84 789,08			-11 789,08
6451	Cotisations à l'URSSAF	95 000,00	90 808,46			4 191,54

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6453	Cotisations aux caisses de retraite	116 000,00	114 769,70			1 230,30
6454	Cotisations aux ASSEDIC	3 000,00	3 451,32			-451,32
6455	Cotisations pour assurance du person	1 500,00	2 430,27			-930,27
6458	Cotisations aux organismes sociaux	1 287,00				1 287,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 500,00	1 320,00			180,00
6478	Autres charges sociales diverses	3 600,00	526,01			3 073,99
6488	Autres charges	4 400,00	5 260,93			-860,93
014	Atténuations de produits	13 234,00	12 802,00			432,00
739117	Dégrèv. TF sur prop. non bâties pour j	432,00				432,00
739223	Fonds de péréquation des ress comm e	12 802,00	12 802,00			
65	Autres charges de gestion courante	259 953,00	209 561,78			50 391,22
6531	Indemnités	82 000,00	82 688,04			-688,04
6533	Cotisations de retraite	4 500,00	3 473,04			1 026,96
6534	Cotisations de sécurité sociale - part p	7 500,00				7 500,00
65372	Cotis. au fond de financ. de l'alloc. fin m	50,00				50,00
6553	Service d'incendie	46 139,00	46 139,00			
65548	Autres contributions	40 000,00				40 000,00
6574	Subv.fonct.aux asso.&autres pers. de d	79 714,00	77 260,98			2 453,02
65888	Autres	50,00	0,72			49,28
656	Frais de fonctionnement des groupe					
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 011 + 012 + 014 + 65		1 608 640,39	1 453 614,96	3 434,61	0,00	151 590,82
66	Charges financières (b)	12 949,93	12 949,93			
66111	Intérêts réglés à l'échéance	12 949,93	12 949,93			
67	Charges exceptionnelles (c)	3 130,00	1 055,00			2 075,00
6718	Autres charges exceptionnelles sur op.	1 850,00	900,00			950,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieur	1 280,00				1 280,00
678	Autres charges exceptionnelles		155,00			-155,00
68	Dotations provisions semi-budgétair	4 000,00				4 000,00
6817	Dot.aux prov. pour dépré. des actifs ci	4 000,00				4 000,00
022	Dépenses imprévues (e)					
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		1 628 720,32	1 467 619,89	3 434,61	0,00	157 665,82
023	Virement à la section d'investisseme	311 251,63				
042 ^{4,5,6}	Opérations d'ordre de transfert entr	12 405,42	12 405,42			
6811	Dot.aux amort.des immo.incorporelles &	12 405,42	12 405,42			
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		323 657,05	12 405,42	0,00	0,00	311 251,63
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la					
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		323 657,05	12 405,42	0,00	0,00	311 251,63
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE		1 952 377,37	1 480 025,31	3 434,61	0,00	468 917,45
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1			0,00			

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
 (3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
 (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
 (5) Dont 675 et 676.
 (6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
 Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le



ID : 026-212600068-20240408-2024_09A-DE

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	17 525,39	19 186,21		-1 660,82
629	R.R.R. obtenus sur autres services ex	2 311,12	2 311,12		
6419	Remboursements sur rémunérations d	15 214,27	16 875,09		-1 660,82
70	Produits des services, domaine et v	75 405,00	128 048,91		-52 643,91
70311	Concession dans les cimetières (prod	3 000,00	4 464,00		-1 464,00
70323	Redevance d'occupation du dom.publ	755,00	871,70		-116,70
70388	Autres redevances et recettes diverses	5 000,00	7 768,37		-2 768,37
7067	Redev.&droits des serv.péri-scolaire	66 000,00	114 791,41		-48 791,41
7083	Locations diverses (autres qu'immeubl	150,00	153,43		-3,43
70878	par d'autres redevables	500,00			500,00
73	Impôts et taxes	1 148 353,00	1 203 508,50		-55 155,50
73111	Impôts directs locaux	700 000,00	752 639,00		-52 639,00
73211	Attribution de compensation	359 977,00	359 977,00		
73212	Dotation de solidarité communautaire	37 700,00	37 732,50		-32,50
7343	Taxe sur les pylônes électriques	50 676,00	53 160,00		-2 484,00
74	Dotations, subventions et participa	314 270,00	410 424,00		-96 154,00
7411	Dotation forfaitaire	172 000,00	171 635,00		365,00
74121	Dotation de solidarité rurale	50 000,00	58 450,00		-8 450,00
74127	Dotation nationale de péréquation	6 000,00	5 872,00		128,00
74718	Autres		333,00		-333,00
7473	Départements	26 719,00	26 719,00		
74832	Attribution du fonds départ. péréquatio		7 657,00		-7 657,00
74834	Etat-Compens.au titre exonérations ta	55 000,00	55 745,00		-745,00
748388	Autres		34 573,00		-34 573,00
7484	Dotation de recensement	4 551,00	4 551,00		
7488	Autres attributions et participations		44 889,00		-44 889,00
75	Autres produits de gestion courante	15 600,00	13 462,52		2 137,48
752	Revenus des immeubles	13 600,00	13 460,68		139,32
75388	Autres produits divers de gestion coura	2 000,00	1,84		1 998,16
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		1 571 153,39	1 774 630,14	0,00	-203 476,75
76	Produits financiers (b)	25,00	40,45		-15,45
7621	Prod, des autres immo. fin. encaissé à	25,00	40,45		-15,45
77	Produits exceptionnels (c)	18 250,00	19 173,47		-923,47
7713	Libéralités reçues	150,00	230,00		-80,00
7718	Autres produits exceptionnels sur op. c		1 901,29		-1 901,29
773	Mandats annulés ou atteints déchéanc	5 000,00			5 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	13 100,00	17 042,18		-3 942,18
78 (2)	Reprises provisions semi-budgétaire				
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		1 589 428,39	1 793 844,06	0,00	-204 415,67
042 (3, 4)	Opérations d'ordre de transfert ent				
043 (6)	Opérations d'ordre à l'intérieur de la				
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE		1 589 428,39	1 793 844,06	0,00	-204 415,67

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	

Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	362 948,98
---	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles (hors	25 000,00	8 640,00		16 360,00
2031	Frais d'études	25 000,00	8 640,00		16 360,00
204	Subventions d'équipement versées	31 947,12	31 873,98		73,14
2041582	Bâtiments et installations	31 947,12	31 873,98		73,14
21	Immobilisations corporelles (hors o	273 334,34	146 175,74	17 738,70	109 419,90
2111	Terrains nus	5 000,00			5 000,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	2 000,00			2 000,00
21312	Bâtiments scolaires	5 000,00			5 000,00
21316	Equipements du cimetière	15 000,00	10 463,99		4 536,01
21318	Autres bâtiments publics	11 000,00	9 265,20		1 734,80
2138	Autres constructions	25 000,00			25 000,00
2151	Réseaux de voirie	50 613,81	29 262,07		21 351,74
21534	Réseaux d'électrification	17 052,88	3 504,00		13 548,88
21571	Matériel roulant	40 000,00	38 267,76		1 732,24
21578	Autre matériel et outillage de voirie	16 000,00	9 011,07	5 048,28	1 940,65
2158	Autres install., matériel et outillage tec	15 000,00	8 660,02	2 690,42	3 649,56
2183	Matériel de bureau et matériel informa	34 667,65	37 741,63		-3 073,98
2184	Mobilier	2 000,00			2 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	35 000,00		10 000,00	25 000,00
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours (hors op	235 881,33	13 993,82	229 594,23	-7 706,72
2313	Constructions		7 706,72		-7 706,72
2315	Installation, matériel et outillage techni	235 881,33	6 287,10	229 594,23	
(2)	Op. Eq. n°ONA Opérations Non Affe.		22 926,86		-22 926,86
Total des dépenses d'équipement		566 162,79	223 610,40	247 332,93	95 219,46
10	Dotations, fonds divers et reserves				
	Subventions d'investissement reçu	24 275,50	24 275,50		
1336	Participations pour voirie et réseaux	24 275,50	24 275,50		
16	Emprunts et dettes assimilés	122 845,28	122 845,28		
1641	Emprunts en euros	122 845,28	122 845,28		
18	Compte de liaison : affectation (BA,				
26	Participations et créances ratt. à de				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
Total des dépenses financières		147 120,78	147 120,78	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		713 283,57	370 731,18	247 332,93	95 219,46

040	Opération d'ordre transfert entre se				
041 (7)	Opérations patrimoniales	112 057,74	107 057,74		5 000,00
11	Terrains nus		2 170,74		-2 170,74
2138	Autres constructions		1 187,10		-1 187,10
2151	Réseaux de voirie	112 057,74	103 699,90		8 357,84
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		112 057,74	107 057,74	0,00	5 000,00

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE		825 341,31	477 788,92	247 332,93	100 219,46

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	332 857,35
--	-------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
 (3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 (4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.
 (5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
 (6) Dont 192.
 (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement reçu	522 483,87	391 527,52	17 245,40	113 710,95
1322	Régions	137 803,00	113 117,00		24 686,00
1323	Départements	91 788,87	29 037,55		62 751,32
13251	GFP de rattachement	30 000,00	12 754,60	17 245,40	
1336	Participations pour voirie et réseaux	5 724,50			5 724,50
1341	Dotations d'équipement des territoires r	230 892,00	211 042,87		19 849,13
1342	Amendes de Police	2 000,00	1 300,00		700,00
1346	Participations pour voirie et réseaux	24 275,50	24 275,50		
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1				
20	Immobilisations incorporelles (sf 2				
24	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours				
Total des recettes d'équipement (sauf 138)		522 483,87	391 527,52	17 245,40	113 710,95
10	Dotations, fonds divers et reserves	200 000,00	231 014,45		-31 014,45
10222	FCTVA	130 000,00	134 661,96		-4 661,96
10226	Taxe d'aménagement	70 000,00	96 352,49		-26 352,49
138	Autres subv. d'inv. non transférabl				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation (BA,				
26	Participations et créances ratt. à de				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisa				
Total des recettes financières		200 000,00	231 014,45	0,00	-31 014,45
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		722 483,87	622 541,97	17 245,40	82 696,50
021	Virement de la section de fonctionn	311 251,63			
040 (3, 4)	Opérations d'ordre de transfert ent	12 405,42	78 584,37		-66 178,95
2031	Frais d'études		64 991,85		-64 991,85
21738	Autres constructions		1 187,10		-1 187,10
28031	Frais d'études		3 707,60		-3 707,60
28041582	Bâtiments et installations	3 648,42	6 156,42		-2 508,00
28041642	Bâtiments et installations	6 157,00			6 157,00
2804422	Bâtiments et installations	2 600,00	2 541,40		58,60
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		323 657,05	78 584,37	0,00	245 072,68
041 (5)	Opérations patrimoniales	112 057,74	40 878,79		71 178,95
238	Avances versées sur comm.immo.corp	112 057,74	40 878,79		71 178,95
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		435 714,79	119 463,16	0,00	316 251,63
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE		1 158 198,66	742 005,13	17 245,40	398 948,13

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
---------------------	-------------	------------------------------------	----------------	----------------------------------	-----------------

	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	0,00			
--	--	-------------	--	--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2023	Montant des tirages 2023	Montant des remboursements 2023		Encours restant dû au 31/12/2023
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 - Avances du Trésor						
Néant						
5192 - Avances de trésorerie						
Néant						
51931 - Lignes de trésorerie						
Néant						
51932 - Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
Néant						
5194 - Billet de trésorerie						
Néant						
5198 - Autres crédits de trésorerie						
Néant						
519 - Crédits de trésorerie (total)						

(1) Circulaire n°NOR : INTB8900071C du 22/02/1989;

(2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe (l'article L.2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618. trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le

ID : 026-212600068-20240408-2024_09A-DE



Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le



ID : 026-212600068-20240408-2024_09A-DE

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Périodicité des rembour- sements (6)	Devise	Profil d'amo- rtisse- ment (7)	Possi- bilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)	
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobili- sation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial								
								Niveau de taux (5)	Taux actuel							
163 Emprunts obligataires (Total)																
Néant																
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 750 000,00											
1641 Emprunts en euros					1 750 000,00											
000000805489	CREDIT AGRICOLE	23/05/2013		03/01/2014	360 000,00	F		2,55	2,55	EUR	A	C	N	A-1		
000000323297	CREDIT AGRICOLE MUTUEL DROME C			20/03/2010	150 000,00	F		3,73	3,73	EUR	A	P	N	A-1		
00001188469	CREDIT AGRICOLE	23/05/2016		20/07/2017	300 000,00	F		0,81	0,81	EUR	A	P	N	A-1		
2021-01	CAISSE D EPARGNE LOIRE DROME A	15/10/2021		01/01/2022	300 000,00	F	EURIBOR	0,68	0,68	EUR	T	P	N	A-1		
A191907E000	CAISSE D EPARGNE LOIRE DROME A	17/06/2019		25/02/2020	650 000,00	F		1,16	1,16	EUR	A	P	N	A-1		
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)																
Néant																
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)																
Néant																
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)																
16818 Autres prêteurs																
TOTAL GENERAL					1 750 000,00											

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/2023										ICNE de l'exercice	
	Cou ver ture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2023	Durée résiduelle (en an- nées)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
163 Emprunts obligataires (Total)												
Néant												
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)												
1641 Emprunts en euros												
00000805489	N			65 610,77	1,99	F		2,55	31 511,25	2 719,42		1 821,79
00000323297	N			12 372,81	1,21	F		3,73	11 928,00	906,42		
00001188469	N			92 554,61	3,55	F		0,81	30 357,09	995,58		445,25
2021-01	N			261 744,32	13,00	F	EURIBOR	0,68	19 192,82	1 861,50		
A191907E000	N			527 645,00	16,15	F		1,16	29 856,12	6 467,01		5 486,96
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
Néant												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)												
Néant												
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)												
16818 Autres prêteurs												
TOTAL GENERAL				959 927,51					122 845,28	12 949,93		7 764,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau " détail des opérations de couverture "

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (Intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2023 (3)	Type d'in-dices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après ouverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/2023(9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL (I)														
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
NEANT														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
NEANT														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
NEANT														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
NEANT														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
NEANT														
TOTAL (E)														
Autres types de structure (F)														
NEANT														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL														

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2023 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/2023(9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux de taux selon le capital restant dû
--	-----------------------------------	-------------	--------------------------------------	--------------------	------------------	------------------------------	------------------	------------------	--------------------	--	---------------------------------	--	--	--

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice en euro / 2 : Indices inflation française ou zone euros ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écart d'indices hors zone euros / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/2023 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 768.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structures	Indices sous-jacents			(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
	Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices			
(A) Taux simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nb produits								
	% de l'encours	100,00 %	%	%	%	%	%	%	%
	Montant en euros	1 082 772,79							
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nb prod.								
	% enc.	%	%	%	%	%	%	%	%
	Mitt €								
(C) Option d'échange (swaption)	Nb prod.								
	% enc.	%	%	%	%	%	%	%	%
	Mitt €								
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nb prod.								
	% enc.	%	%	%	%	%	%	%	%
	Mitt €								
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nb prod.								
	% enc.	%	%	%	%	%	%	%	%
	Mitt €								
(F) Autres types de structures	Nb prod.								
	% enc.	%	%	%	%	%	%	%	%
	Mitt €								

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le

ID : 026-212600068-20240408-2024_09A-DE



(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2023 après opérations de couverture éventuelles.

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le



ID : 026-212600068-20240408-2024_09A-DE

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Instrument de couverture												
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/2023	Date de fin du contrat	Organisme cocontractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (changement ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		1 065 570,82											
0000323297	150000	24 300,81	20/03/2024	CREDIT AGRICOLE		Taux	150000,00	01/01/2010					
0000118846	300000	122 911,70	20/07/2026	CREDIT AGRICOLE		Taux	300000,00	20/07/2017	20/07/2026				
196036G	300000	295 246,42	25/10/2026	CAISSE EPARGNE		Taux	300000,00	25/10/2021	25/10/2026				
0000805489	350000	65 810,77	03/01/2025	CREDIT AGRICOLE		Taux	350000,00	18/07/2013					
A191907E00	650000	557 501,12	25/02/2035	CAISSE EPARGNE		Taux	650000,00	24/07/2019	25/02/2035				
Taux variable simple (total)													
Néant													
Taux complexe (total) (2)													
Néant													
Total		1 065 570,82											

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture						
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768
					Avant opération de couverture	Après opération de couverture	Catégorie d'emprunt (8)
Taux fixe (total)							
0000323297	150000	3,73					A-1
0000118846	300000	0,81					A-1
196036G	300000	0,68					A-1
0000805489	350000	2,8					A-1
A191907E00	650000	1,16					A-1

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le

ID : 026-212600068-20240408-2024_09A-DE



IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		A2.5
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		
Taux variable simple (total)		
Néant		
Taux complexe (total) (2)		
Néant		
Total		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		
REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT		A2.6

A2.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû au 31/12/2023	Capital réaménagé
	Année	Profil (5)				
Total des dépenses au c/166						
Refinancement de dette (3)						
NEANT						
Total des recettes au c/166						
Refinancement de dette (4)						
NEANT						

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		
REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT		A2.6

EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
		Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(11) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A2.7

A2.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Nominal		Capital restant du au 31/12/2023	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)		
				Cont. initial	Cont. renégocié	Contrat initial		Contrat renégocié (5)	Cont. initial	Cont. renégocié	Intérêts			Capital		
						Type taux (3)	Index (4)								Type taux (3)	Taux act.
Néant				Cont. initial	Cont. renégocié	Type taux (3)	Index (4)	Type taux (3)	Taux act.	Contrat renégocié (5)	Cont. initial	Cont. renégocié			Intérêts	Capital
TOTAL										0,00	0,00		0,00	0,00		0,00

- (1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.
 (2) Taux à la date de renégociation.
 (3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : EURIBOR 3 mois).
 (5) Nominal à la date de renégociation.
 (6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.
 - Pour la périodicité de remboursement indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X : autre.

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le



ID : 026-212600068-20240408-2024_09A-DE

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8
AUTRES DETTES	A2.9

A2.8 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/2023 de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
Auprès des organismes de droit privé					
Caisse du crédit agricole					
Caisse des dépôts et consignations					
Caisse d'épargne					
Crédit Local de France / DEXIA					
Crédit Foncier					
Crédit Mutuel					
Crédit National / NATEXIS					
Banques étrangères					
Organismes d'assurances					
Autres prêteurs divers					
Auprès des organismes de droit public					
Néant					
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)					
Néant					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune

(3) Il s'agit des intérêts dûs au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dûs au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668

A2.9 - AUTRES DETTES

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le



ID : 026-212600068-20240408-2024_09A-DE

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	A3 A4 A5

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délégation du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 0,00 €		19/09/2017
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
	NEANT	

A4 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2023	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES						
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée;

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le



ID : 026-212600068-20240408-2024_09A-DE

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	A3 A4 A5

A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/2023	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
NEANT						

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/2023
	Année	Profil				
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					
Totaux généraux						

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
		Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en Intérêts (8)	en Capital
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle, M : mensuelle, B: bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle , X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable simple, C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2023	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2023

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
ADMINISTRATIVE		4,00		4,00	2,00	2,00	4,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	1,00		1,00	1,00		1,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME C	C	1,00		1,00		1,00	1,00
ATTACHE TERRITORIAL	A	1,00		1,00	1,00		1,00
REDACTEUR (AV. SEPT. 2022)	B	1,00		1,00		1,00	1,00
TECHNIQUE		5,00	6,00	11,00	8,91		8,91
ADJOINT TECHNIQUE	C	1,00	5,00	6,00	4,00		4,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	1,00	1,00	2,00	1,91		1,91
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	2,00		2,00	2,00		2,00
TECHNICIEN (AV. SEPT. 2022)	B	1,00		1,00	1,00		1,00
SOCIAL			6,00	6,00	2,62	0,82	3,44
AGENT SPC 1ERE CL.DES E.M (AVANT 2007)	C		1,00	1,00		0,23	0,23
AGENT SPÉCIALISÉ PRINCIPAL DE 1ERE CL. DE	C		3,00	3,00	2,62		2,62
AGENT SPÉCIALISÉ PRINCIPAL DE 2EME CL. DE	C		2,00	2,00		0,59	0,59
ANIMATION		1,00		1,00	1,00		1,00
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	1,00		1,00	1,00		1,00
POLICE MUNICIPALE		1,00		1,00	1,00		1,00
GARDIEN-BRIGADIER POLICE MUNICIPALE (AV J	C	1,00		1,00	1,00		1,00
EMPLOIS NON CITES (5)							
NEANT							
TOTAL GENERAL		11,00	12,00	23,00	15,53	2,82	18

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2023	C1.1

- (1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.
- (2) Catégories : A, B ou C.
- (3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
- (4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
- Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).
- (5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2023	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2023 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2023	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT Nature du contrat (5)
			Indice (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)						
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME C	C	ADM	396		A	
AGENT SPC 1ERE CL.DES E.M (AVANT 2007)	C	S	368		A	
AGENT SPECIALISE PRINCIPAL DE 2EME CL. DE	C	S	396		A	
REDACTEUR (AV. SEPT. 2022)	B	ADM	415		A	
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
NEANT						
TOTAL GENERAL						

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2023	C1.1

- (1) CATEGORIES : A, B et C
 (2) SECTEUR ADM : Administratif
 TECH : Technique
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)
 S : Social
 MS : Médico-social
 MT : Médico-technique
 SP : Sportif
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation
 PM : Police

OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération annuelle)

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

- 3-a° : article 3, 1^{er}ème alinéa : accroissement temporaire d'activité
- 3-b : article 3, 2^{ème}ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité
- 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité,...)
- 3-2 : vacance temporaire d'un emploi
- 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes
- 3-3-2° : emploi du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient
- 3-3-3° : emploi de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil
- 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité du temps de travail est inférieure à 50%
- 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public
- 3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel
- 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C
- 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
- 110 : article 110 collaborateurs de cabinets
- 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus
- A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés)

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.



IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

**C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à MAIRIE ALLEX (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) NEANT				
Détention d'une part du capital NEANT				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt 08/03/2013	OGEC ST MAURICE	Association OGEC ST M		82 000,00
Subventions supérieures à 75000 euros ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme NEANT				
Autres NEANT				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le



ID : 026-212600068-20240408-2024_09A-DE

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2022	Taux appliqués par décision de l'assemb. délibérante	Variation des taux / 2022 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation des produits / 2022 (%)
TFPB	2 711 000,000	0,000 %	29,490 %	0,000 %	799 473,000	0,000 %
TFPNB	130 600,000	0,000 %	40,570 %	0,000 %	52 984,000	0,000 %
CFE		0,000 %		0,000 %		0,000 %
Taxe d'habitation résidence secondaire		0,000 %		0,000 %		0,000 %
TOTAL	2 841 600,000	0,000 %			852 457,000	0,000 %

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le



ID : 026-212600068-20240408-2024_09A-DE

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le



ID : 026-212600068-20240408-2024_09A-DE